



BTS Gestion de la PME en apprentissage

UFA Saint Vincent de Paul Loos

• PUBLIC

Tout public de 16 à 29 ans (sauf pour les personnes en RQTH et les sportifs de haut niveau).

• PRÉREQUIS

Titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC ou équivalent).

Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans les 6 mois premiers mois de la formation. Le responsable de l'UFA prendra contact avec l'employeur afin d'établir votre contrat (les candidats bénéficient d'un accompagnement personnalisé afin de les aider dans la recherche d'une entreprise). Le responsable de l'UFA prendra contact avec l'employeur afin d'établir votre contrat.

Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat »

• MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS

Dossier d'inscription à retirer et à compléter. Joindre un CV, une lettre de motivation manuscrite qui détaille votre parcours de formation et/ou professionnel, votre projet professionnel et vos motivations. Renseigner les fiches d'ordre général, accompagnées du diplôme de niveau 4 et/ou du relevé de notes. Vous passerez un entretien individuel, Pour les personnes en situation de handicap, la visite des locaux et l'évaluation des besoins spécifiques seront étudiés et décidés en commun accord. Une réponse d'intégration à la formation vous sera transmise dans un délai de 15 jours.

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le gestionnaire de la PME assiste des chefs d'entreprise en PME comme en PMI. Il devra savoir assurer différentes tâches de gestions, comptables, commerciales mais aussi administratives. Les qualités indispensables sont de posséder un très bon sens relationnel et d'aimer le contact. Son éloquence doit être aisée avec une bonne présentation. Enfin, il devra s'adapter à toutes les situations et faire preuve de sang-froid. En effet, il travaille au sein d'une équipe où l'entente doit être toujours de qualité. Il est nécessaire aussi d'avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques,

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Possibilité de travailler en entreprises ou de continuer vos études, en intégrant le système LMD (Licence – Master – Doctorat), en choisissant des filières professionnalisantes (licence pro, titre RNCP) ou en intégrant des écoles spécialisées,

• PROGRAMME DE LA FORMATION

Culture économique, juridique et managériale, Gestion du personnel ; contribution à la GRH ; Soutien au Fonctionnement et au développement de la PME ; Relation Clients/Fournisseurs ; Gestion des risques de la PME ; Communication ; Culture Générale ; Anglais



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée d'informatique avec un accès Internet et vidéo projecteur. Notre équipe est constituée de formateurs certifiés de l'éducation nationale et de professionnels, Notre niveau d'exigence est le même que pour nos apprentis, Une fiche pédagogique pour les personnes en situation de handicap permet une adaptation spécifique des enseignements. Le planning des cours est disponible sur notre Intranet.

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont par blocs de compétences, puis deux examens blancs prévus et un examen final évalué par un jury d'enseignants et de professionnels pour obtenir un diplôme d'état de niveau 5. Pour les apprentis présentant un handicap, les modalités d'évaluation sont précisées sur la circulaire n°2015-127 du 3 août 2015 relative à l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire. Elle apporte des précisions sur la procédure à suivre et sur certaines aides techniques et humaines. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour que la formation puisse débuter, le nombre de stagiaires inscrits doit être compris entre 8 et 25 personnes.

• DURÉE DE LA FORMATION

La formation dure 2 ans soit 1350 heures de septembre 2021 à août 2023. Rythme de l'alternance prévisionnel : 2 jours en centre de formation ; 3 jours en entreprise, Statut : salarié sous contrat à durée déterminée CDD,

• TARIFS DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 7 250 euros/an, aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné, selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » (pour les apprentis en situation de handicap, une prise en charge complémentaire à hauteur de 3 000 euros est prise en compte).

Article L6211-1 « aucune charge pour l'apprenti et son représentant légal. », Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... ».

• PLATEAU TECHNIQUE ET ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le site de l'UFA est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
Référénte handicap du CFA Jean Bosco :
Sophie Dumortier 07.87.14.25.31 ou
dumortier.s@cfajeambosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

L'ouverture de la formation en apprentissage en septembre 2021 n'a pas de taux d'obtention des diplômes, d'interruption en cours de formation, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle à communiquer pour l'année 2021,

VALEUR AJOUTÉE

UN
REFERENT
HANDICAP

- ❖ un sens de l'accueil
- ❖ un rapport de confiance
- ❖ un regard positif
- ❖ un accompagnement de qualité
- ❖ une valorisation des réussites
- ❖ créer des liens solides
- ❖ un espace verdoyant



COORDONNÉES

UFA Saint Vincent de Paul - Sylvie Cottigny
6 rue du Maréchal Joffre 59120 Loos
03.20.07.04.32. ufa@isv-ndsc.fr

DÉVELOPPEUR CFA DU SECTEUR
Katia SAUS